

Grâce-Hollogne, le 29 octobre 2007

A l'attention de PONTHIR Alain  
Directeur-gérant

**Concerne : Occupation appartement de Grâce-Beaulieu**

Monsieur le Directeur,

J'ai fait bonne lecture du P.V. de la séance du Conseil d'Administration du 26 septembre et de sa notice finale qui devra conclure chaque P.V. a savoir « *Les administrateurs déclarent n'avoir aucun intérêt personnel dans la prise des décisions faisant partie des points à l'ordre du jour* ». Afin de respecter cet engagement ainsi que le code d'éthique et de déontologie (*chapitre IV art.24*) , je ne peux approuver ce P.V.

S'il est vrai que Monsieur Simon, auteur de la demande, est bien sorti pendant le débat, d'autres auraient dû le suivre. En effet, celui-ci n'a pas agi en son nom personnel mais au nom de l'USC de Grâce-Berleur. Mais qui va occuper les locaux ??? Les membres du parti socialiste. Hors, la majorité des administrateurs de l'assemblée sont membres de ce parti. Je considère, donc, que les administrateurs membres du parti socialiste devaient sortir car il y a, clairement, conflit d'intérêt.

Pour ces motifs et après en avoir débattu avec mes mandants, je demande l'annulation pure et simple de cette décision. A défaut, je me verrai obligée d'introduire un recours à la tutelle.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ce courrier et vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus distinguées.

CAROTA Silvana,  
Administratrice.